

## Quoi faire en cas de...

Si vous êtes dans l'impossibilité de participer à une séance, nous vous prions de bien vouloir communiquer par téléphone avec votre intervenant le plus rapidement possible. Vous pouvez laisser un message si vous n'avez pas réussi à le contacter de vive voix. Votre intervenant vous remettra son numéro de téléphone.



## Pour tout renseignement

Téléphone : 438 820-0272

Courriel : [conge.precoce-assiste.cemtl@ssss.gouv.qc.ca](mailto:conge.precoce-assiste.cemtl@ssss.gouv.qc.ca)



*Pour plus d'informations,  
référez-vous au personnel soignant.*



*À l'intention des usagers*

## Programme de congé précoce assisté (CPA)

*Pour bien s'informer.*

Direction des ressources humaines,  
des communications et des affaires juridiques

Tous droits réservés © CIUSSS de l'Est-de-l'Île-de-Montréal,  
mars 2026.

Centre intégré  
universitaire de santé  
et de services sociaux  
de l'Est-de-  
l'Île-de-Montréal

Québec

Québec

## Un service de réadaptation intensif à domicile

Le programme congé précoce assisté (CPA) a été identifié pour vous par une équipe de professionnels afin d'optimiser votre réadaptation. Il s'avère être une alternative au séjour en lit de réadaptation pour les usagers qui démontrent la capacité de faire un retour précoce à domicile avec le support des équipes en première ligne aux soins à domicile.



## Qu'est-ce que le programme CPA ?

Notre programme a été conçu pour les personnes qui ont besoin d'une réadaptation à intensité élevée à la suite d'une hospitalisation, et qui peuvent retourner à domicile lors du congé.

Les activités de réadaptation seront effectuées à domicile. Afin de maximiser vos capacités physiques, vous recevrez des services de réadaptation qui seront ciblés et adaptés selon vos besoins et selon votre évolution (physiothérapie / ergothérapie / kinésiologie). Vous recevrez aussi les conseils nécessaires pour vous prendre en main pendant et après votre période de réadaptation au programme CPA.

Afin de permettre un retour à domicile sécuritaire, des services de soins à domicile (tels que les soins infirmiers, l'aide à l'hygiène et la recommandation d'équipements) pourront vous être offerts si votre état le justifie.

La fréquence des séances et la durée de votre réadaptation seront évaluées par notre équipe CPA. Vous pouvez vous attendre à recevoir 2 à 3 visites par semaine en moyenne compte tenu du caractère intensif de votre réadaptation. La durée de suivi par l'équipe du CPA est jusqu'à un maximum de 8 semaines. Dès que votre récupération le permettra ou si des besoins sont toujours présents à la fin des 8 semaines, vous serez orienté vers les services ambulatoires pour poursuivre votre réadaptation.

## En prévision de vos séances à domicile

Les professionnels de notre équipe CPA vous contacteront pour planifier les séances à domicile. Il est important de nous informer s'il y a des particularités à prendre en compte dans votre domicile pour mieux faciliter le travail des professionnels (ex. : accès à votre domicile, présence d'animaux, présence de punaises de lit, etc.). Si vous avez des animaux de compagnie, ils devront être gardés dans une autre pièce fermée pendant toute la durée de la visite des intervenants. Si vous êtes fumeur, il vous sera demandé de ne pas fumer pendant les visites.

## Pour une réadaptation optimale

Votre implication personnelle aux activités de réadaptation est primordiale pour favoriser une réadaptation efficace et atteindre vos objectifs. Pour cette raison, un maximum de 3 annulations de rendez-vous seront permises afin d'assurer une progression optimale de votre condition.

Il est important aussi de communiquer à votre intervenant tout changement dans votre condition de santé, la prise de médication ainsi que vos rendez-vous médicaux à venir.